

Communiqué de l'ACIM du 16 avril 2007

Publié le 16 avril 2007
Docteur Jean-Pierre Dickès
2 minutes

Quand le Diable se mord la queue !

En septembre 2005 se déroulaient sous les auspices du **Cardinal Barbarin**, les « **Journées de Sant'Egidio** ».

Celles-ci étaient subventionnées par les collectivités locales à hauteur de 500.000 euros (Grand Lyon, Ville de Lyon, Conseil Général du Rhône).

Une des invitées d'honneur et non des moindres était **Madame Simone Veil** qui y a pris la parole.

En tant que catholiques respectueux de l'enseignement de tous les papes en ce qui concerne le respect de la vie, il y a lieu de se demander ce que cette femme responsable du plus grand génocide de l'Histoire de France, celui des enfants non-nés, venait faire là.

Quoiqu'il en soit, nous apprenons par **Chrétiens dans le Monde**, lettre d'information publiée par **Denis Sureau** que La **Libre Pensée**, association antichrétienne s'il en est, a obtenu du tribunal administratif de Lyon **l'annulation de cette subvention**.

Qui va donc payer l'addition ? Vraisemblablement Mgr Barbarin avec le denier du culte.

Nous conseillons donc respectueusement au cardinal- archevêque, Primat des Gaules, de demander à Mme Simone Veil, une aide financière qu'elle pourra obtenir facilement de Nicolas Sarkozy dont elle est présidente du comité d'Honneur pour son élection aux présidentielles.

Dr Jean-Pierre Dickès

Pour tout savoir sur l'ACIM

 [le site de l'ACIM](#)